



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022

**Hôpital
du Jura**

Nous avec vous!



COUVERTURE

L'Hôpital du Jura, la plus grande entreprise formatrice du Canton du Jura.
Nous contribuons à préparer la relève dans les professions médicales, soignantes,
paramédicales et formons également de nombreux apprentis dans des domaines très variés.

Félicitations à nos nombreuses formatrices et formateurs
qui réalisent un travail remarquable.



RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2022

SOMMAIRE

Le mot du Président, Jacques Gygax	p. 5
Le mot du Directeur général, Thierry Charmillot	p. 7
Des projets importants pour la population jurassienne	p. 8
Un hôpital toujours plus vert	p. 12
Engagements et nominations dans des secteurs-clé	p. 13
L'H-JU, plus grande entreprise formatrice du Canton du Jura	p. 15
L'Hôpital du Jura en chiffres	p. 16
Comptes 2022	p. 19
Bilan	p. 21
Compte de profits et pertes	p. 22
Tableau de flux de trésorerie	p. 23
Tableau de variation des fonds propres	p. 24
Annexe aux comptes annuels	p. 25
Notes explicatives	p. 29
Rapport de l'organe de révision	p. 41

Pour diminuer son impact sur l'environnement et rester cohérent avec sa politique de diminution de consommation de papier, l'Hôpital du Jura n'imprime plus la version complète de son rapport d'activité.

Seule une version de synthèse est publiée en version papier et la version électronique du rapport se trouve sur Internet :

www.h-ju.ch/rapport2022



Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura.

De gauche à droite :

Pr Albert Urwyler, Dr Michel Périat, Mélanie Brulhart (jusqu'en septembre 2022),
Jacques Gygax (Président), Irène Donzé, Olivier Boillat, Nicole Mamie,
Thierry Charmillot (Directeur général)



LE MOT DU PRÉSIDENT, JACQUES GYGAX

Après deux années de crise, 2022 aura été une période de transition qui permet de retrouver progressivement un fonctionnement « normal ». Le premier trimestre a encore été impacté par le Covid, avec une activité en dessous de la moyenne. Par la suite, le nombre de consultations, d'interventions chirurgicales et de journées de rééducation a fortement augmenté et le total en soins aigus est même supérieur à celui des années 2018 et 2019. Autant l'activité stationnaire que le secteur ambulatoire ont atteint des chiffres record l'année dernière. Les fluctuations ont donc été très fortes et nous nous sommes continuellement adaptés pour être capables de répondre aux attentes de la population.

Si la situation s'est améliorée sur le plan sanitaire, le conflit en Ukraine, les marchés financiers et les conditions climatiques impactent fortement l'économie avec une augmentation significative des coûts de l'énergie, des matériaux et de nombreux produits de première nécessité. Cela ne doit pas nous empêcher de préparer l'avenir et de tenir nos engagements.

Ainsi, le projet d'assainissement du site de Saignelégier va enfin pouvoir entrer dans sa phase de réalisation. C'est un chantier très important qui s'ouvre en 2023 et qui verra la déconstruction de 3 bâtiments, puis la construction d'une nouvelle aile pour la Résidence des Franches-Montagnes. Avec ce nouvel édifice, nous serons en mesure d'offrir de belles conditions d'hébergement à nos résidentes et résidents, mais aussi un cadre de travail agréable à nos collaboratrices et collaborateurs.

En fin d'année 2022, le Conseil d'administration a également pris la décision de lancer la construction d'un nouvel hôpital de soins aigus dans le Quartier Sud à Delémont. Nous avons retenu un modèle public-privé dans lequel nous deviendrons locataire des locaux, avec les mêmes garanties et prérogatives que si nous étions propriétaire. L'exploitation de l'institution restera donc en mains publiques. Ce nouvel hôpital remplacera le site actuel, qui à terme ne répondra plus aux standards de la médecine, aux exigences de qualité et de flexibilité. Ce projet permettra d'accroître l'attractivité de l'institution, mais également de l'ensemble du Canton du Jura. De plus, disposer d'une infrastructure performante et flexible, idéalement localisée aux abords de la gare de Delémont constitue une opportunité pour pérenniser le site aigu pour les générations futures.

Avec cette dernière réalisation, les 4 sites de l'H-JU auront été modernisés et permettront de faire face aux défis futurs pour offrir à la population jurassienne les prestations de santé qu'elle mérite.

Jacques Gygax

Président du Conseil d'administration
de l'Hôpital du Jura



Comité de direction de l'Hôpital du Jura

De gauche à droite :

Gautier Vallat, Directeur des finances
(en fonction dès le 1^{er} août 2022)

Dr Yannick Mercier, Directeur médical et Médecin chef
du Pôle des disciplines opératoires

Jocelyn Saucy, Directeur des Ressources humaines

Dr Cindi Smith, Médecin cheffe du pôle de gériatrie

Dr Serdar Koçer, Médecin chef du Pôle de rééducation

Thierry Charmillot, Directeur général

Bénédicte Tisserand, Cheffe du Pôle Long séjour

Privat-docent, **Dr Hervé Duplain**, Médecin chef du Pôle de médecine

Catherine Citherlet, Directrice des soins



Dr Olivier Noghero,
Chef du Pôle de médecine
ad intérim, dans le cadre
d'un remplacement

COMITÉ DE DIRECTION



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, THIERRY CHARMILLOT

Alors que nous arrivons au terme de cette longue période de pandémie, c'est l'occasion de redire notre reconnaissance aux équipes qui ont traversé près de trois années d'incertitude. Nous avons consacré notre énergie à la lutte contre le virus, à protéger nos patients, nos résidents et notre personnel, tout cela en continuant d'assurer les nombreuses autres missions d'un hôpital public. La masse de travail pour nos collaboratrices et collaborateurs a été particulièrement importante.

Au terme de cette crise, l'organisation du système de santé suisse montre ses limites, que ce soit au niveau du mode de financement, que pour assurer la relève médicale et soignante. On constate la faible attractivité de certaines professions de la santé, avec des conséquences déjà perceptibles. Le politique sera appelé à préciser les conditions cadres qui nous aideront à revaloriser ces métiers de la santé.

Par ailleurs, le renchérissement de l'énergie, des médicaments et de nombreuses fournitures provoque de grandes difficultés financières pour les prestataires de santé. Aucun mécanisme n'a été prévu pour adapter les tarifs hospitaliers et médicaux au renchérissement. Comment faire dès lors pour valoriser les salaires et rester attractifs pour attirer les soignants et les médecins de demain? C'est tout simplement impossible et nous serons contraints de dénoncer les conventions qui nous lient aux assureurs pour négocier les tarifs à la hausse.

Malgré ce contexte délicat, l'H-JU continue à évoluer et à rechercher constamment l'amélioration des prestations. Nous poursuivons également nos efforts pour favoriser la relève, en participant à la formation de nombreux médecins et soignants. Enfin, l'avenir passe aussi par la prévention des maladies et nous y contribuons par exemple en proposant une consultation pour seniors à Saignelégier, avec une filière ostéoporose ou encore à travers des conférences sur le thème du « bien vieillir ».

Ces missions très diverses nous rappellent l'importance de disposer d'un hôpital public pour soigner et maintenir en santé les Jurassiennes et les Jurassiens.

Thierry Charmillot

Directeur général
de l'Hôpital du Jura

DES PROJETS IMPORTANTS POUR LA POPULATION JURASSIENNE

DÉVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE DE L'ÉPAULE

La chirurgie de l'épaule répond à une demande soutenue dans le Canton du Jura et une nouvelle collaboration est mise en place avec l'Hôpital universitaire de Bâle (USB) qui délègue chaque mois son médecin chef du secteur de la chirurgie de l'épaule pour venir consulter et opérer à Delémont. Le Professeur **Andreas Müller** (à gauche sur la photo), Médecin chef d'orthopédie et traumatologie responsable du secteur épaule et coude de l'USB, est très attaché à notre région pour avoir effectué une partie de sa formation en tant que médecin interne à l'H-JU.

Par ailleurs, une nouvelle prestation s'ajoute encore avec la venue d'un spécialiste du pied et de la cheville, le Privat-Docent Dr **Nicolas Krähenbühl**, responsable de l'équipe orthopédique de l'USB spécialiste du pied et de la cheville.

Ces deux médecins agréés de grande valeur complètent ainsi l'offre de nos quatre chirurgiens du Service d'orthopédie de l'H-JU, qui se sont construit une solide réputation, notamment dans le domaine des prothèses de la hanche et du genou.



DÉVELOPPEMENT DE L'INFECTIOLOGIE

Durant la pandémie de Covid-19, les compétences en infectiologie ont été renforcées au sein de l'institution, avec deux médecins spécialistes qui apportent leur expertise et offrent leurs prestations. Les médecins spécialistes en infectiologie prennent en charge des patients hospitalisés ou ambulatoires atteints de maladies infectieuses. Ils traitent notamment les infections virales chroniques, telles que le VIH, l'hépatite B et l'hépatite C. Ils offrent une consultation de vaccination pour les

patients immunosupprimés. Depuis 2022, l'Hôpital du Jura prescrit la PrEP (traitement préventif contre le VIH) et participe à l'étude nationale SwissPrEPared. Dans leur consultation de médecine tropicale, ils offrent également des conseils en matière de vaccination et de prophylaxie du paludisme pour les voyageurs, et s'occupent du diagnostic et du traitement de maladies infectieuses après un séjour à l'étranger. L'H-JU est un centre certifié pour la vaccination contre la fièvre jaune.

AFFLUX IMPORTANT AUX URGENCES ADULTES ET PÉDIATRIQUES



Comme dans la plupart des hôpitaux de Suisse romande, le nombre de consultations en urgence subit une forte augmentation. En 2022, avec 22'635 cas adultes, nous enregistrons une augmentation de 11 % par rapport à ce que nous connaissions en 2019, avant la pandémie. Grâce à l'anticipation de ce phénomène, avec la réorganisation des urgences et l'amélioration du flux, nous avons pour l'instant réussi à absorber toutes ces prises en charge.

Le nombre de consultations pédiatriques aux urgences a également atteint un niveau très élevé et il s'y maintient. Alors qu'habituellement nous observons une augmentation des maladies infantiles durant la saison hivernale, depuis l'été 2020 des pics d'infections apparaissent durant toute l'année. Durant la deuxième moitié de l'année 2022, une flambée des cas de bronchiolites est observée dans toute la Suisse romande, en même temps que de nombreuses autres affections.

SOUTIEN DE L'ARMÉE TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉ

Durant la 5^e vague de Covid-19 et jusqu'à mi-février 2022, l'armée a une nouvelle fois apporté un précieux soutien dans les unités de soins de Porrentruy et Delémont. Les effectifs ont été adaptés en fonction des besoins et la collaboration s'est terminée sur un bilan très positif. Durant la 5^e vague, entre fin 2021 et début 2022, l'H-JU a pris en charge près de 300 personnes infectées par le virus. Les premiers soldats engagés étaient des volontaires sanitaires de la division territoriale 1, puis le bataillon hôpital 2 est entré en action.



UN PRIX REMIS À L'ÉQUIPE SOIGNANTE DES URGENCES

La fondation TORUS a adressé un chèque de 4'444 frs en signe de remerciement pour les efforts fournis durant la pandémie de Covid-19. A travers son action, la fondation tient à saluer les mérites de l'ensemble du personnel hospitalier qui a œuvré durant la crise. L'Association suisse des infirmières et des infirmiers (ASI) section Jura-Neuchâtel a été consultée par la fondation pour choisir un Service hospitalier. L'ASI et l'H-JU remercient sincèrement la fondation TORUS pour sa démarche. Il est important de faire rejaillir cette reconnaissance, non seulement sur le personnel soignant des urgences, mais aussi sur l'ensemble du personnel hospitalier.

UN RENCHÉRISSEMENT ACCORDÉ EN 2023

Les hôpitaux suisses font face à de grandes difficultés financières, puisqu'ils ne peuvent pas répercuter l'augmentation des coûts sur les tarifs. Malgré ce contexte délicat, le Conseil d'administration et la Direction de l'H-JU ont décidé d'adapter les salaires pour soutenir leur personnel face à l'augmentation des prix à la consommation. Un renchérissement de 1 % est accordé dès le 1^{er} janvier 2023, qui s'ajoute à l'échelon salarial annuel.

GESTES DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DE LA POPULATION UKRAINIENNE



L'H-JU adresse quatre palettes de matériel médical pour soutenir la population confrontée à la guerre. C'est l'ambassade d'Ukraine à Berne qui l'a réceptionnée et envoyée au pays. Quatre palettes ont quitté l'H-JU avec des médicaments, du désinfectant, des gants, des surblouses, des lampes de poche, des piles, etc. Ces articles manquent cruellement et répondent aux besoins annoncés sur le terrain pour soigner la population.

Le personnel de l'H-JU s'est également mobilisé et a participé à une collecte permettant de réunir un grand nombre de doudous, jouets, vêtements, etc. Tout ce matériel a été redistribué dans différentes familles accueillies dans le Jura.

ACTIONS MENEES AVEC ET POUR LE PERSONNEL

Enquête de satisfaction

Déjà menée en 2014 et 2018, une enquête de satisfaction a été lancée en 2022 auprès du personnel de l'H-JU.

Mobilité interne

Un programme de mobilité permet aux collaboratrices/teurs de découvrir un autre secteur d'activité, avec la garantie de pouvoir retrouver son poste initial après 6 mois.

Séance d'informations

Chaque année, une grande séance permet d'expliquer aux collaboratrices/teurs les axes de développements de l'H-JU.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC DES BENEVOLES

Des personnes bénévoles sont intégrées dans les unités de médecine, grâce à un partenariat avec CARITAS.

QUELQUES-UNS DES ÉVÉNEMENTS MIS SUR PIED PAR L'HÔPITAL DU JURA EN 2022

Hôpital des Nounours

Après deux ans d'interruption en raison de la pandémie, les enfants et leurs doudous ont renoué avec le très apprécié Hôpital des nounours. Année après année, des centaines d'enfants âgés entre 4 et 7 ans ont découvert le monde hospitalier de manière ludique, en accompagnant leur peluche malade ou blessée. L'Association jurassienne des étudiants en médecine (AJEM) organise l'événement, appuyée par l'Hôpital du Jura, la Pharmacie Interjurassienne et la Fondation RéaJura.



La journée scientifique interjurassienne de la santé



Après 2 années d'interruption, cette journée destinée aux professionnels de la santé a accueilli plus de 350 personnes. Cette 23^e édition était consacrée aux addictions sous toutes leurs formes, avec des conférenciers de grande valeur.

L'occasion de remercier le Dr **Michel Périat**, Président scientifique du comité d'organisation pendant de nombreuses années et qui a contribué à faire rayonner cette journée bien au-delà des frontières cantonales. C'est le Dr **Yannick Mercier**, Directeur médical de l'H-JU, qui reprend la présidence.

Conférence sur le thème du « Bien vieillir »

La Dre **Cindi Smith**, Cheffe du pôle de gériatrie de l'H-JU, ainsi que le Dr **François Héritier**, médecin de famille, donnent quelques conseils pour vieillir en bonne santé. Le comportement de chacune et chacun influence grandement sa bonne musculature et aide à lutter contre la fragilité de l'organisme. Quelques recettes ? Effectuer des exercices physiques simples et réguliers, solliciter son cerveau par des activités stimulantes, privilégier les interactions sociales, s'alimenter correctement avec suffisamment de protéines ! Le succès de la première soirée est tel que la conférence sera proposée à Saignelégier et à Porrentruy.

Conférences sur l'obésité

Une table ronde proposée par l'émission **36.9°** de la RTS et **Isabelle Moncada** est coorganisée avec l'H-JU. Les intervenants du centre de l'obésité de l'Hôpital du Jura expliquent les différentes possibilités de prise en charge. Une seconde table ronde, toujours sur le thème de l'obésité, est organisée en ligne pour la population jurassienne.

« Poésie sur un plateau », une première à l'H-JU

La beauté des mots permettent sans doute de déclencher des émotions et d'apporter du réconfort à nos patients et résidents. L'H-JU a pris part pour la première fois au « Printemps de la poésie ». Durant deux semaines, les textes de différents poètes ont été déposés sur les plateaux-repas et quelques lectures ont été organisées dans certains services et dans les EMS.

Série TV « Les indociles » tournée à la Résidence des Franches-Montagnes



La bande dessinée jurassienne « **Les Indociles** » devient une série télévisée. L'unité fiction de la RTS a récemment donné son feu vert au projet d'adaptation porté notamment par le scénariste jurassien de la BD, **Camille Rebetez**. Le tournage des cinq épisodes se déroule en grande partie dans le Jura et une petite partie a été tournée sur le site de Saignelégier, à la Résidence des Franches-Montagnes, une expérience passionnante pour les résidentes et résidents, ainsi que pour les collaboratrices et collaborateurs.

UN HÔPITAL TOUJOURS PLUS VERT

Chauffage à distance au bois-énergie, panneaux solaires, l'H-JU recourt toujours davantage aux énergies renouvelables



Les hôpitaux sont par définition des établissements gourmands en énergie par leur volume, leurs équipements techniques, l'activité déployée 24h/24 et 365j/365.

Jusqu'ici, la transformation de nos équipements de chauffage se heurtait à des coûts de transformation et d'exploitation très élevés. Avec la crise énergétique, les cartes sont rebattues et les solutions renouvelables deviennent concurrentielles.

Nous saisissons cette occasion pour nous affranchir partiellement des énergies fossiles et ainsi améliorer notre bilan écologique, sans négliger les pistes d'économies d'énergie.

Le site de Porrentruy et son bâtiment du personnel seront ainsi raccordés au Thermoréseau-Porrentruy SA, ce qui nécessitera la pose de conduites et la mise en service de deux sous-stations. Cette solution permettra de fournir de l'eau chaude pour le chauffage de l'ensemble du site grâce à l'énergie-bois indigène. Une étude est menée en parallèle pour couvrir la totalité du site de Porrentruy de panneaux photovoltaïques, capables de fournir une partie de nos besoins en électricité.

Une installation photovoltaïque recouvrira également les toits de la Résidence la Promenade à Delémont. Si le bâtiment est raccordé au réseau de gaz de la ville pour le chauffage, les panneaux permettront de couvrir en partie les besoins du site en électricité.

A Saignelégier, le bilan écologique de la Résidence des Franches-Montagnes s'améliorera considérablement avec la mise en service de la nouvelle construction. Le bâtiment sera raccordé au nouveau réseau de chauffage à distance au bois de Franches-Montagnes Energie SA, de même que les appartements protégés déjà existants aux Marguerites. Des panneaux solaires équiperont également la toiture du nouveau bâtiment.

Pour l'instant, aucune décision ne peut être prise concernant le site de soins aigus de Delémont. Le projet de construction du nouvel hôpital au sud des voies aura cas-échéant un impact décisif sur le mode de chauffage et l'approvisionnement énergétique.

ENGAGEMENTS ET NOMINATIONS DANS DES SECTEURS-CLÉS

En 2022, plusieurs Jurassiennes et Jurassiens ont été engagés pour occuper des postes à haute responsabilité. C'est toujours une grande satisfaction de recruter des talents qui ont acquis une grande expérience à l'extérieur du canton et qui nous aident à relever les défis à venir.



Engagement d'un directeur des Finances

Gautier Vallat est nommé Directeur des finances et chapeaute les services de soutien. Il est marié et père de 3 enfants, originaire de Bure, il habite Delémont et est titulaire d'un Bachelor de la HEC Lausanne en Management, du diplôme fédéral d'expert-comptable et du titre d'expert-réviseur agréé. Sa riche expérience l'a fait passer par le cabinet d'audit et de conseil KPMG, le cabinet Deloitte, puis l'entreprise californienne Power Integrations sur son site de Bienne, en tant que responsable comptabilité. Enfin, il entre dans le groupe Novartis à Bâle, où il occupe différents postes jusqu'à accéder à celui de directeur financier pour l'entité Sandoz AG.



Engagement d'un directeur des systèmes d'information et projets

Face à l'importance de développer la digitalisation, la sécurité informatique et la gestion des projets, un directeur des systèmes d'information et projet est engagé. Avec plus de 20 ans d'expérience dans la direction d'équipe et au bénéfice de grandes compétences techniques et relationnelles, **Fabien Chételat** est engagé. Directeur de l'ingénierie logicielle dans le Groupe Galenica, il possède également une solide expérience dans la mise en œuvre des méthodologies « Agiles », outils et processus, ainsi que dans la gestion de portefeuilles de projets. Fabien Chételat a 43 ans et il est domicilié à Courroux.



Engagements de médecins cadres

Durant l'année 2022, la Docteure **Sandrine Jeanneret Brand** est engagée pour les soins palliatifs de l'H-JU. Grâce à son expérience, nous pouvons continuer à développer les soins palliatifs et obtenir le label « Qualité dans les Soins Palliatifs » qui permet d'être reconnu officiellement comme une institution spécialisée de soins palliatifs ».

Nouvelle responsable de la « Gestion administrative des patients » (GAP)

Jacqueline Wannier est engagée en tant que responsable de la GAP, qui couvre notamment la facturation, les accueils et admissions, les assurances et les conventions. Madame Wannier est une interlocutrice privilégiée pour nos médecins et prestataires.

Originaire de Soyhières et habitante de Delémont, parfaite bilingue, elle dispose d'un diplôme fédéral d'experte en assurances maladie et accident. Elle a débuté son activité professionnelle dans les assurances privées à Delémont, puis auprès de différents assureurs-maladie à Bâle et Laufon, en passant par l'Institution commune LAMal à Soleure. Par la suite, entre 2008 et 2021, elle a dirigé l'administration des patients au Centre hospitalier de Bienne, avant de rejoindre l'Hôpital Universitaire de Bâle en tant que manager senior des tarifs et des prestations.



ENGAGEMENT ET NOMINATION DE CADRES

■ ACCUEILS ET ADMISSIONS

Solange Adatte Kobel est engagée en tant que responsable des Accueils et Admissions.

■ RADIOLOGIE

Thierry Passaplan est recruté pour devenir TRM chef (Technicien en Radiologie Médicale).

■ INFORMATIQUE

Cédric Zumbach rejoint le Service informatique comme responsable projets et sécurité informatique.

■ MATERNITÉ ET PÉDIATRIE

(secteur Parents-Femme-Enfant).

Suite à des changements professionnels des responsables, un nouveau binôme soignant prend la tête de la pédiatrie et de la maternité : **Mélanie Tendon**, infirmière et **Louise Tchomnoué**, infirmière et sage-femme.

■ DIALYSE

Perrine Kieffer est nommée ICUS responsable de la dialyse H-JU.

■ AMBULANCES

Julien Portmann

est nommé chef coordinateur médicoteknique du sauvetage et des transports H-JU.



■ INTENDANCE

Laure Bandelier est nommée intendante du site de Delémont et **Dolores Favre-Coulon** pour le site de Porrentruy

■ PÔLE DE MEDECINE

Serge Diotte

est nommé infirmier chef du pôle de médecine.



■ BLOC OPERATOIRE

Pierre Dubail

est nommé infirmier chef du bloc opératoire.

L'H-JU, PLUS GRANDE ENTREPRISE FORMATRICE DU CANTON DU JURA

+100

**Le nombre de professions
différentes exercées par
nos collaboratrices/teurs**

+250

**Nombre de sessions
de formations
organisées
en 2022**

**Nombre de personnes reçues
en stage de formation pour
les Hautes-Ecoles spécialisées,
Ecoles spécialisées et Universités,
stages d'observation**

410

**CHF
2 mios**

**Budget annuel
de la formation
(coûts de formation
et salaires)**

25

**Nombre de formations
longues en cours d'emploi
pour notre personnel
(CAS, DAS, MAS, brevets
et diplômes fédéraux)**

*Echange
d'informations
entre médecins
internes*



*Formation
pratique sur
l'utilisation
des ultrasons*



*« Rencontre
avec un leader »,
l'occasion
de découvrir
différents styles
de managements,
ici avec Jean-
Claude Biver*



*Nouveau secteur
de formation pour
ateliers pratiques
et simulations à
Porrentruy*



L'HÔPITAL DU JURA EN CHIFFRES

Le personnel

Un nouveau système de calcul donne désormais la moyenne sur l'année du nombre de collaboratrices et collaborateurs et le nombre moyen d'EPT (équivalents plein temps), plutôt que le nombre au 31 décembre. Il s'agit de l'effectif global sans les apprenti·e·s et sans les stagiaires, comprenant le personnel du pool de remplacement avec rémunération horaire et qui a travaillé durant l'année.

En 2022: 1'823 collaboratrices et collaborateurs pour 1278.73 EPT

En 2021: 1'805 collaboratrices et collaborateurs pour 1276 EPT

A ces chiffres, s'ajoutent 21 médecins agréés qui offrent une consultation privée permanente ou régulière dans les murs de l'H-JU et/ou qui viennent effectuer des opérations.

Effectif par secteur d'activité pour l'année 2022

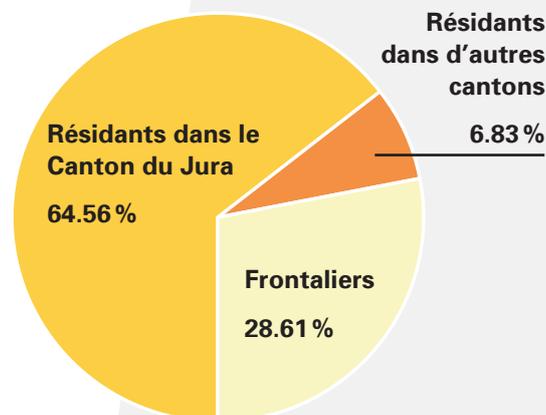
	%
Médical	10.97
Soignant	42.66
Soignant - médicotéchnique	8.92
Médicotéchnique	5.78
Administratif	11.16
Hôtelier	14.68
Technique	2.63
Apprenti·e·s	3.20
Total H-JU	100.00

Années de service

Le rythme de renouvellement des employé·e·s de l'Hôpital du Jura diminue légèrement, avec une durée moyenne des années de service qui atteint 11.92 années en 2022, contre 11.62 ans en 2021.

Domiciliation des collaboratrices/teurs

(situation au 31.12.2022)



A propos des nouveaux engagements: lors de chaque mise au concours et à compétences égales, la priorité est accordée aux candidat·e·s domicilié·e·s en Suisse. A noter également que la totalité des infirmières et infirmiers jurassiens nouvellement diplômés reçoivent une proposition d'engagement de notre part.

Formations

Le Service H-JU « RH – Formation » a prévu 252 sessions de formations pour 88 cours durant l'année 2022. En raison de la pandémie, 9 sessions ont été annulées.

Nous avons en 2022 43 apprentis, ce qui fait de l'H-JU le plus grand formateur du Canton du Jura.

L'H-JU investit également dans la formation de base des médecins. En 2022, l'H-JU comptait 68 EPT de médecins internes.

L'infrastructure

Nombre de lits stationnaires
au 31 décembre 2022

	2022	2021
Soins aigus	155	153
Rééducation et réadaptation	89	91
Longs-séjours (EMS/UVP)	196	196
Attente d'un placement en EMS	42	30
Psychiatrie aiguë	12	12
Soins palliatifs	10	10
Total	504	492

Nombre de lits par site

	2022	2021
Delémont	138	138
Porrentruy	183	171
Résidence des Franches-Montagnes	79	79
Résidence la Promenade	104	104
Total H-JU	504	492

Nombre de journées de patients stationnaires et de résidents

	2022	2021
Soins aigus avec soins palliatifs	57'134	54'066
Rééducation/réadaptation	30'505	28'219
Lits d'attente	8'394	7'718
Psychiatrie aiguë	4'171	3'962
EMS / UVP	70'861	69'439
Total des journées	171'065	163'404

Nombre de patients au service des urgences

2022: 17'125 ambulants et 5'509 hospitalisés
(impact ouverture policlinique à Porrentruy).
2021: 12'680 ambulants et 5'094 hospitalisés

Nombre de patients aux urgences pédiatriques

(médecine, chirurgie et consultations de spécialistes)

9'422 en 2022

7'160 en 2021

Nombre de naissances

Dans toute la Suisse, la natalité a été historiquement basse en 2022 et le contraste est d'autant plus marqué que le nombre de naissances avaient été très élevé en 2021.

530 en 2022

639 en 2021

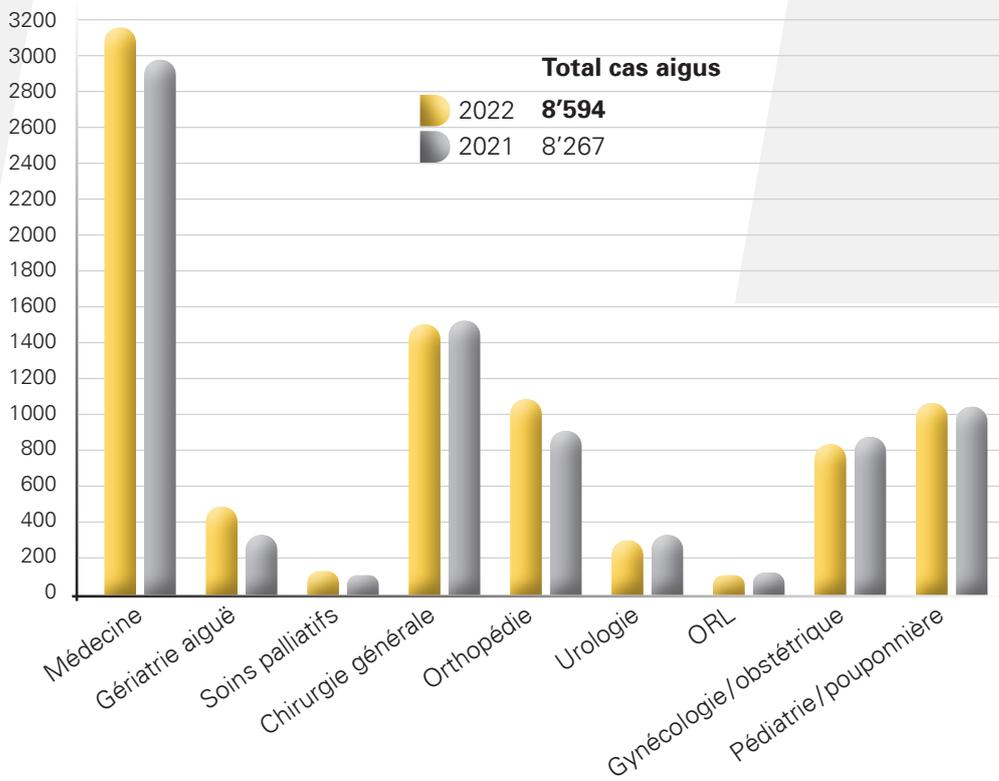
Taux de césariennes: 23.6 %, toujours un taux parmi les plus bas de Suisse et proche des recommandations de l'OMS.

Nombre de sorties d'ambulances

En 2022: 6'003 au total, soit 4'070 en primaire et 1'933 en secondaire (transferts entre sites et entre hôpitaux)

En 2021: 5'337 au total, soit 3'666 en primaire et 1'671 en secondaire (transferts entre sites et entre hôpitaux).

Activité 2022 en soins aigus, nombre de sorties
 (selon le nouveau décompte des cas d'hospitalisation par DRG)



COMPTES 2022

L'Hôpital du Jura retrouve les chiffres noirs sur l'exercice 2022, après deux années fortement touchées par la pandémie. La reprise constatée à fin 2021 s'est confirmée, permettant de dégager un chiffre d'affaires 5.5% supérieur à l'année antérieure.

Résultat global

Grâce à une activité soutenue durant toute l'année, les produits d'exploitation dépassent les attentes budgétaires. Si les charges de matières et consommables sont en progression par rapport à l'année antérieure, elles sont en ligne avec les variations d'activité.

Les charges de personnel suivent également cette tendance, tout en restant dans les prévisions.

Dans les autres charges d'exploitation, une augmentation des coûts d'énergie est constatée, ainsi que des coûts d'administration. Ces derniers sont principalement impactés par la charge liée à l'envoi de copies de fac-

tures aux patients (nouvellement mis en place durant l'exercice), des frais de licences informatiques et d'honoraires de tiers.

Résultats intermédiaires	2022	2021
(en millions de CHF)		
Résultat avant amortissements et intérêts (EBITDA)	9.2	4.0
Résultat d'exploitation avant intérêts (EBIT)	2.0	-3.3
Résultat ordinaire	1.4	-3.8

Activité

Le nombre global de cas aigus hospitalisés retrouve les niveaux d'avant pandémie, avec toutefois des nuances selon les disciplines.

Discipline	2022	2021	Variation 22 / 21	Variation %
Médecine interne	2'995	2'801	194	7 %
Pédiatrie	563	469	94	20 %
Pouponnière	489	575	-86	-15 %
Transferts psychiatriques	188	186	2	1 %
Chirurgie	1'467	1'489	-22	-1 %
Orthopédie	1'034	921	113	12 %
Urologie	326	350	-24	-7 %
ORL	103	116	-13	-11 %
Neurochirurgie	37	35	2	6 %
Gynécologie	195	143	52	36 %
Obstétrique	625	704	-79	-11 %
Soins palliatifs	139	120	19	16 %
Gériatrie aiguë	433	358	75	21 %
Total séjours aigus	8'594	8'267	327	4 %

Malgré un ralentissement des activités liées aux dépitages COVID, le chiffre d'affaires du secteur ambulatoire progresse de 7 % par rapport à 2021. Cette augmentation est portée par tous les secteurs, mais principalement le pôle opératoire et les urgences.

Sur la première moitié de l'année, les unités de rééducation et de réadaptation ont connu une très forte occupation - qui s'est stabilisée à un niveau standard sur le 2^e semestre. Le nouveau système de facturation STReha n'a pas engendré de turbulences dans le chiffre d'affaires.

Le pôle long séjour a quant à lui connu une année en demi-teinte : si les taux d'occupation annuels atteignent les objectifs, la facturation journalière a baissé. Les résidents nouvellement accueillis nécessitent en effet une charge en soins moins élevée, réduisant ainsi le chiffre d'affaires lié à la lourdeur de cas.

Investissements

Les dépenses d'investissements ont été fortement limitées, en raison de la faible capacité d'autofinancement héritée des deux exercices précédents. D'importants montants ont cependant été concédés, notamment pour l'acquisition d'ambulances. Le système d'informations cliniques informatisé (SIC) a en outre été déployé dans les unités de longs séjours.

Par ailleurs, la transformation du secteur Parents-Femme-Enfant est en cours ; un premier volet des modifications est entré en production durant l'année.



BILAN

	Note	2022 CHF	2021 CHF
ACTIF			
Liquidités		8'314'260	3'084'623
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	37'124'930	32'917'147
Autres créances à court terme	1	398'793	1'256'549
Stocks	2	2'314'360	2'234'453
Comptes de régularisation actifs	3	9'737'582	18'041'062
Actif circulant		57'889'925	57'533'834
Immobilisations financières	4	2'262'905	2'087'455
Immobilisations corporelles	5	64'501'492	68'174'094
Immobilisations incorporelles	6	1'548'210	1'948'704
Actif immobilisé		68'312'606	72'210'253
TOTAL DE L'ACTIF		126'202'532	129'744'087
PASSIF			
Dettes financières à court terme	7	16'250'000	16'250'000
Dettes résultant de livraisons et de prestations		4'652'798	5'201'838
Autres dettes à court terme	8	4'128'985	3'679'134
Provisions à court terme	9	1'149'151	1'287'820
Comptes de régularisation passifs	10	3'012'237	3'124'921
Capitaux étrangers à court terme		29'193'171	29'543'712
Dettes financières à long terme	7	43'750'000	48'000'000
Fonds affectés	11	1'594'538	1'564'412
Capitaux étrangers à long terme		45'344'538	49'564'412
Capital lié: fonds pour amortissements futurs		19'909'142	21'736'159
Capital lié: fonds pour investissements futurs		31'242'109	28'452'911
Fonds libres		480'927	480'927
Réserve provenant des bénéficiaires		-34'034	3'893'346
Résultat annuel après variation du capital lié		66'679	-3'927'380
Fonds propres		51'664'823	50'635'963
TOTAL DU PASSIF		126'202'532	129'744'087

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	Note	2022 CHF	2021 CHF
Produit net des livraisons et des prestations	12	179'185'788	169'349'341
Autres prestations aux patient-e-s	13	4'720'146	4'391'480
Autres produits d'exploitation	14	4'801'503	3'812'936
Mandats et subventions	15	10'540'698	11'332'279
Produits d'exploitation		199'248'135	188'886'036
Charges de personnel	16	-145'060'414	-141'724'659
Charges de matières et consommables	17	-25'919'098	-25'050'141
Autres charges d'exploitation	18	-19'066'954	-18'123'129
Charges d'exploitation		-190'046'466	-184'897'928
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		9'201'669	3'988'108
Amortissements sur immobilisations corporelles	19	-6'553'542	-6'689'604
Amortissements sur immobilisations incorporelles	19	-696'294	-633'935
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERÊTS (EBIT)		1'951'833	-3'335'431
Produits financiers		316'528	572'687
Charges financières		-879'947	-992'655
Résultat financier	20	-563'419	-419'968
Attributions aux fonds affectés		-81'866	-48'435
Utilisations des fonds affectés		51'740	46'091
Variation des fonds affectés	11	-30'126	-2'344
RESULTAT ORDINAIRE		1'358'289	-3'757'743
Produits exceptionnels et hors exploitation		3'758'277	10'642'764
Charges exceptionnelles et hors exploitation		-4'087'706	-4'757'953
Résultat exceptionnel et hors exploitation	21	-329'429	5'884'812
RÉSULTAT ANNUEL AVANT VARIATION DU CAPITAL LIÉ		1'028'860	2'127'069
Dissolution du fonds pour amortissements futurs		1'917'017	1'624'270
Attribution aux fonds pour investissements et amortissements futurs		-2'879'198	-7'678'719
Variation du capital lié		-962'181	-6'054'448
Résultat après variation du capital lié		66'679	-3'927'380

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

		2022	2021
	Note	CHF	CHF
Résultat annuel (avant variation du capital lié)		1'028'860	2'127'069
Amortissements s/immobilisations corporelles	19	6'553'542	6'689'604
Amortissements s/immobilisations incorporelles	19	696'294	633'935
Amortissements s/immobilisations hors exploitation	19	145'470	139'082
Variation des provisions à court terme	9	-138'669	261'620
Variation des fonds affectés	11	30'126	2'344
Variation des comptes de régularisation actifs	3	8'303'480	-2'091'872
Variation des comptes de régularisation passifs	10	-112'683	516'830
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	1	-4'207'783	-4'801'989
Variation des stocks	2	-79'907	147'090
Variation des immobilisations financières	4	-175'450	-365'880
Variation des autres créances à court terme		857'756	-666'524
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations		-549'040	-229'963
Variation des autres dettes	8	449'851	-5'677'220
FLUX DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		12'801'846	-3'315'876
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5	-3'026'409	-5'063'504
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6	-295'800	-638'521
FLUX DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		-3'322'209	-5'702'025
Constitution de dettes financières à court terme	7	10'000'000	10'000'000
Remboursement de dettes financières à court terme	7	-16'250'000	-5'250'000
Constitution de dettes financières à long terme	7	2'000'000	0
FLUX DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		-4'250'000	4'750'000
FLUX NET DE TRÉSORERIE		5'229'637	-4'267'901
Solde initial liquidités		3'084'623	7'352'525
Solde final liquidités		8'314'260	3'084'623
VARIATION DES LIQUIDITÉS AU BILAN		5'229'637	-4'267'901

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Réserve provenant des bénéfices	Fonds libres	Fonds pour amortissements futurs	Fonds pour investissements futurs	Total des capitaux propres
Fonds propres au 01.01.2021	3'893'346	480'927	16'130'389	28'004'232	48'508'894
Résultat de l'exercice	-3'927'380				-3'927'380
Autres attributions			7'230'040	448'679	7'678'719
Prélèvement de l'exercice			-1'624'270	0	-1'624'270
Fonds propres au 31.12.2021	-34'034	480'927	21'736'159	28'452'911	50'635'963
Résultat de l'exercice	66'679				66'679
Autres attributions			0	2'879'198	2'879'198
Prélèvement de l'exercice			-1'827'017	-90'000	-1'917'017
Fonds propres au 31.12.2022	32'645	480'927	19'909'142	31'242'109	51'664'823

Le bénéfice après variation des capitaux liés est attribué à la réserve provenant de bénéfice.

Le fonds pour amortissements futurs enregistre la valeur résiduelle des biens financés par la subvention d'investissements versée par le canton jusqu'au 31 décembre 2011. Il est dissous au même rythme que les actifs concernés sont amortis.

Par ailleurs, en 2009, le Parlement avait octroyé un crédit pour la construction du Centre de rééducation. L'Etat ne disposant pas des liquidités nécessaires, l'H-JU avait été autorisé à emprunter pour financer la construction, malgré le fait que ce Centre devait théoriquement être financé par une subvention d'investissement de l'Etat, selon les règles alors en vigueur. Il était prévu que le montant accordé soit versé par tranches annuelles, pendant la durée d'utilisation standard des immobilisations. Cependant, l'Etat ayant souhaité solder ce financement, le Parlement a octroyé dans ce but un crédit de CHF 7'230'040.- en décembre 2021. Le montant avait été reconnu dans les produits exceptionnels (cf. note 21). Afin que le traitement comptable soit identique à celui des autres immobilisations financées selon l'ancien régime légal, il avait été imputé sur l'exercice 2021 aux fonds pour amortissements futurs et est dissous au même rythme que l'amortissement du Centre.

Le montant des amortissements extraordinaires comptabilisés sur le site de Saignelégier, dans le cadre de son assainissement, est prélevé au fonds pour investissements futurs. Ce dernier est par ailleurs approvisionné selon les règles cantonales de financement des EMS. Une attribution complémentaire, en raison du résultat positif, est également comptabilisée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Informations générales

L'Hôpital du Jura (H-JU) est un établissement autonome de droit public, avec personnalité juridique. Il fournit des prestations stationnaires et ambulatoires de soins aigus, d'urgence et de prise en charge pré-hospitalière, de rééducation et de réadaptation, de psychogériatrie et d'établissements médico-sociaux (EMS). L'H-JU assume le mandat confié par la République et Canton du Jura pour l'exploitation du service de sauvetage sur l'ensemble du territoire. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur quatre sites, selon les points forts suivants :

- **Delémont** : soins aigus, soins ambulatoires, urgences et sauvetage.
- **Porrentruy** : gériatrie aiguë, soins palliatifs, rééducation et réadaptation, psychogériatrie, soins ambulatoires, policlinique et sauvetage.
- **Saignelégier** : EMS, unité de vie psychogériatrique et sauvetage.
- **Résidence La Promenade** : EMS, unité de vie psychogériatrique.

L'H-JU assume le mandat de gestion du Centre de jour Les Marguerites à Saignelégier et du Centre de jour Sur la Doux à Delémont.

L'H-JU gère la fourniture des prestations pour les appartements protégés d'ADAPART SA à Saignelégier, qui comprend également la fourniture de prestations de soins à domicile.

Les comptes annuels de l'Hôpital du Jura couvrent l'ensemble des activités mentionnées ci-dessous.

2. Base des comptes

Les comptes annuels ont été établis dans leur intégralité au 31.12.2022 en respectant des principes uniformes. La présentation des comptes est conforme aux directives sur la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

Les comptes se basent donc sur des valeurs de gestion d'entreprise et procurent une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des résultats. Les principes d'évaluation ont été repris à l'identique par rapport à l'année précédente. Les comptes annuels sont établis en admettant la continuité de l'activité de l'institution.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE. La recertification a été confirmée le 18 juin 2021. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité

aux exigences de certification.

Dans les présents comptes annuels, les erreurs et écarts arithmétiques découlent d'arrondis.

3. Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

3.1 Actifs circulants

Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en poste et en banque, ainsi que les avoirs en dépôt à court terme, dont l'échéance est inférieure à trois mois. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les créances à court terme qui arrivent à échéance dans une année au plus et qui proviennent de l'activité ordinaire de l'hôpital. Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les corrections de valeur économiquement nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

Les taux sont fixés en fonction de la pratique et de la réalité passées, ainsi que des risques effectifs liés aux différentes catégories de débiteurs.

Créances résultant de livraisons et de prestations	Taux moyen appliqué
Créances avec action de recouvrement	100 %
Créances en cours de règlement et partiellement contestées	25 %

Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent les créances non liées à des prestations de soins. Elles sont enregistrées à la valeur nominale. Les corrections de valeur nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan au prix moyen pondéré ou à la valeur du marché si celle-ci est plus basse. Le coût moyen pondéré est déterminé sur la base des coûts d'acquisition, escomptes déduits.

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.- sont enregistrés. Les prestations aux patients hospitalisés en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant.

3.2 Actifs immobilisés

Immobilisations financières et périmètre de consolidation

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les participations dans des entités en contrôle conjoint sont portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence.

Durant l'exercice 2022, l'H-JU a fondé la société Mediq, détenant ainsi 100 % du capital. Cette participation devrait faire l'objet d'une intégration globale au sens de la Swiss GAAP RPC 30. Toutefois, au vu de sa faible importance dans les comptes annuels de l'H-JU, il a été décidé de la maintenir au coût d'acquisition dans les immobilisations financières, et de l'exclure du périmètre de consolidation.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles se base sur les coûts d'acquisition ou de revient sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les prestations propres sont activées seulement si elles sont clairement identifiables et si les coûts sont déterminables de manière fiable et que leur utilité pour l'hôpital est mesurable sur plusieurs années. L'ensemble des immobilisations corporelles est utilisé pour fournir des prestations de service. Aucune immobilisation corporelle n'est détenue à des fins de rendement. Les bâtiments du personnel d'une valeur d'acquisition de CHF 2'405'350.- sont utilisés pour offrir une possibilité de logement au personnel temporaire et de ce fait sont intégrés dans les résultats hors exploitation.

Les éventuelles immobilisations corporelles en cours de construction sont évaluées à la valeur nominale des avances et acomptes versés aux fournisseurs, sous réserve d'une correction éventuelle de valeur dans le cas où l'avancement des travaux ne devait pas correspondre aux avances faites.

Les amortissements sont effectués de manière linéaire durant la durée d'utilisation économique du bien d'investissement. Celle-ci a été déterminée de la manière suivante :

Classe d'actifs	Durée d'utilisation en années
Biens immobiliers	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	Pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 1/3
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation normative
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20
Installations spécifiques aux immobilisations	20
Biens mobiliers	
Mobilier et installations	10
Machines de bureau et systèmes de communication	5
Véhicules	5
Outils et appareils (exploitation)	5
Immobilisations médicotéchniques	
Appareils, machines, instruments	8
Mises à niveau de logiciels	3
Immobilisations informatiques	
Matériel	4

La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année et adaptée le cas échéant. Si des dépenses sont engagées pour prolonger la durée d'utilisation estimée d'une immobilisation corporelle, le montant correspondant est activé. Les taux d'amortissement, ainsi que la limite pour l'activation d'un bien à CHF 10'000.– sont conformes aux dispositions de l'OCP et du manuel comptable REKOLE de H+.

Les charges d'intérêts durant la phase de construction peuvent être activées en tant que coûts d'acquisition ou de revient. L'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des fonds étrangers rémunérables.

Immobilisations incorporelles

Les valeurs immatérielles comportent uniquement les logiciels informatiques. Ils sont amortis de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation fixée à 4 ans.

Dépréciations d'actifs

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable est effectué. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec l'incidence sur le résultat est effectuée par des amortissements.

3.3 Engagements (passifs)

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non encore payées ou des produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.– sont enregistrés.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsqu'un événement est survenu avant la clôture du bilan et qu'il en résulte un engagement probable dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. Cet engagement peut être fondé sur des motifs juridiques ou des motifs de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables et elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes en fonction du résultat d'un réexamen.

Dettes financières à long terme

Les dettes à long terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans un délai supérieur à 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne.

Fonds libres

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont issus de dons divers des années antérieures pour lesquels l'utilisation n'a pas été spécifiée.

Fonds pour amortissements futurs

Lors de l'application des nouvelles règles comptables définies par l'OCP (Ordonnance fédérale sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux RS 832.104), les immobilisations détenues par l'Hôpital du Jura ont été portées à l'actif du bilan à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle a été déterminée sur la base du prix d'achat déduit des amortissements respectifs conformément aux nouvelles durées d'utilisation. La réserve latente issue de la réévaluation des immobilisations a été attribuée au fonds pour amortissements futurs et concerne uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont été financées par la subvention d'investissements versée annuellement par la République et Canton du Jura. Ainsi, une dissolution du fonds pour amortissements futurs correspondant aux charges d'amortissements de ces immobilisations est enregistrée chaque année.

Fonds pour investissements futurs

Dans le but de disposer des fonds propres nécessaires pour le financement des investissements des bâtiments et des infrastructures, le Conseil d'administration a pris la décision de constituer un fonds pour investissements futurs. Une attribution au fonds intervient dans la mesure où le résultat reporté est positif.

Un fonds destiné aux actions en lien à la politique environnementale est également approvisionné, sur décision du Conseil d'administration, afin de lancer des actions et investissements en lien à la protection de l'environnement. L'attribution est définie par un règlement.

Le canton du Jura a émis des directives sur le financement des investissements pour les EMS. A ce titre, le fonds pour investissements futurs comprend également la constitution de réserves destinées à assurer le financement des investissements des EMS.

3.4 Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan.

3.5 Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Jura est affilié à la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura. Les revenus des honoraires du corps médical qui dépassent la limite du salaire assuré par la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura sont assurés à la caisse de prévoyance AMDHS (Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux de Suisse) à Berne. Les médecins internes et les chefs de clinique peuvent, s'ils le désirent, rester affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC (Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique) à Berne.

Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice. Les effets économiques effectifs des plans de prévoyance sur l'hôpital sont calculés à la clôture du bilan. L'avantage économique est activé lorsqu'il est utilisé pour les charges de prévoyance futures de l'hôpital. Un engagement économique est porté au passif lorsque les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

4. Notes explicatives

A. BILAN

1. Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

	2022	2021
Créances	39'264'930	34'830'647
Ducroire	-2'140'000	-1'913'500
Solde	37'124'930	32'917'147

La forte activité du 4^e trimestre 2022 engendre une augmentation des créances à la date du boucllement.

La diminution de CHF 857'756.– des autres créances à court terme provient majoritairement du fait qu'un montant important d'indemnités-maladie était attendu à fin 2021.

2. Stocks

	2022	2021
Médicaments	68'140	70'980
Matériel et produits à usage unique	1'252'176	1'472'772
Combustibles	866'500	564'186
Produits alimentaires	132'949	117'271
Matériel médical et implants	102'395	102'345
./. Réserve pour articles sans mouvement	-107'800	-93'100
Etat au 31.12	2'314'360	2'234'453
Variation de stock	79'907	-147'090
Etat au 01.01	2'234'453	2'381'543

3. Comptes de régularisation actifs

	2022	2021
Charges payées d'avance	7'117'328	7'890'212
Prestations facturables	2'620'253	2'920'810
Solde dû par l'Etat pour l'investissement lié au Centre de rééducation	0	7'230'040
Total	9'737'582	18'041'062

En décembre 2021, le Parlement avait octroyé un crédit visant à solder le montant dû de CHF 7,2 millions pour les investissements liés au Centre de rééducation (cf. note relative au tableau de variation des fonds propres). Le montant a effectivement été versé en janvier 2022.

4. Immobilisations financières

	2022	2021
Garantie de loyer Centre de jour Sur la Doux	19'205	19'205
Participation Pharmacie Interjurassienne SA	993'700	898'250
Participation Mediqo	100'000	0
Prêt à la société Adapart SA	1'120'000	1'120'000
Prêt à la Fondation RéaJura Cœur	30'000	50'000
Participation Adapart SA Saignelégier, 1700 actions d'une valeur nominale de CHF 100.–	Pour mémoire	Pour mémoire
Total	2'262'905	2'087'455

La Pharmacie Interjurassienne SA à Moutier est détenue à parts égales de 50 % par le Réseau de l'Arc SA et l'Hôpital du Jura. La valeur nette des fonds propres au 31.12.2021 est de KCHF 1'987.5; ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura est valorisée à CHF 993'700.–. A la date du bouclage, les comptes consolidés 2022 de la Pharmacie Interjurassienne ne sont pas publiés.

Un prêt de CHF 1'120'000.–, garanti par un cautionnement de la commune de Saignelégier, a été octroyé à la société Adapart SA pour financer la construction d'appartements adaptés (cf. note 11). Ce prêt porte intérêt à 1.5% par an. Le produit des intérêts est attribué à 100 % au service de l'animation et pour les activités déployées pour les personnes âgées qui résident sur le site de Saignelégier. Le prêt peut être dénoncé avec un préavis de 12 mois.

La participation de l'Hôpital du Jura dans Adapart SA représente 26.84 % du capital-actions. Elle est totalement amortie. Les fonds propres de Adapart SA au 31.12.2021 se montent à KCHF 1'246. Ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura représente, sur la base des fonds propres, une valeur de KCHF 334.

5. Immobilisations corporelles

Année 2022	Terrains constructions installations	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	137'829'538	18'644'370	15'642'872	2'712'343	2'334'967	177'164'089
Entrées	737'139	953'878	893'003	452'650	2'733'892	5'770'562
Sorties	-939'237	-127'902	-391'471	-170'436	-2'744'152	-4'373'198
Valeur d'acquisition au 31.12	137'627'440	19'470'346	16'144'403	2'994'558	2'324'706	178'561'452
Fonds amortissements au 01.01	-83'782'728	-11'571'351	-11'755'959	-1'879'957		-108'989'996
Amortissements	-3'601'345	-1'551'059	-1'009'288	-439'500		-6'601'192
Amortissements extraordinaires	-97'819	0	0	0		-97'819
Sorties	939'237	127'902	391'471	170'436		1'629'046
Fonds amortissements au 31.12	-86'542'656	-12'994'508	-12'373'776	-2'149'021		-114'059'961
Valeur comptable au 01.01	54'046'810	7'073'019	3'886'912	832'386	2'334'967	68'174'094
Valeur comptable au 31.12	51'084'784	6'475'837	3'770'628	845'537	2'324'706	64'501'492

Année 2021	Terrains constructions installations	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	134'788'584	16'547'273	15'326'131	3'893'495	3'692'473	174'247'956
Entrées	3'040'954	2'369'521	705'796	304'740	4'685'052	11'106'062
Sorties	0	-272'424	-389'055	-1'485'892	-6'042'558	-8'189'929
Valeur d'acquisition au 31.12	137'829'538	18'644'370	15'642'872	2'712'343	2'334'967	177'164'089
Fonds amortissements au 01.01	-80'046'725	-10'338'516	-10'993'092	-2'930'347		-104'308'680
Amortissement	-3'585'591	-1'505'259	-1'151'922	-435'502		-6'678'273
Amortissement extraordinaire	-150'412	0	0	0		-150'412
Sorties	0	272'424	389'055	1'485'892		2'147'370
Fonds amortissements au 31.12	-83'782'728	-11'571'351	-11'755'959	-1'879'957		-108'989'996
Valeur comptable 01.01	54'741'859	6'208'757	4'333'039	963'148	3'692'473	69'939'276
Valeur comptable 31.12	54'046'810	7'073'019	3'886'912	832'386	2'334'967	68'174'094

6. Immobilisations incorporelles

Année 2022	Logiciels	ERP/SIC	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	5'805'883	0	668'423	6'474'305
Entrées	455'355	301'374	599'021	1'355'750
Sorties	-60'200	0	-1'059'950	-1'120'150
Valeur d'acquisition au 31.12	6'201'037	301'374	207'494	6'709'904
Fonds amortissements au 01.01	-4'525'601	0		-4'525'601
Amortissements	-668'040	-28'254		-696'294
Sorties	60'200	0		60'200
Fonds amortissements au 31.12	-5'133'441	-28'254		-5'161'695
Valeur comptable au 01.01	1'280'282	0	668'423	1'948'704
Valeur comptable au 31.12	1'067'596	273'120	207'494	1'548'210

Année 2021	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	5'694'602	391'814	6'086'416
Entrées	361'913	806'820	1'168'733
Sorties	-250'632	-530'212	-780'844
Valeur d'acquisition au 31.12	5'805'883	668'423	6'474'305
Fonds amortissements au 01.01	-4'142'298		-4'142'298
Amortissement	-633'935	-	-633'935
Sorties	250'632	-	250'632
Fonds amortissements au 31.12	-4'525'601	-	-4'525'601
Valeur comptable 01.01	1'552'304	391'814	1'944'118
Valeur comptable 31.12	1'280'282	668'423	1'948'704

7. Dettes financières

Le taux d'intérêts moyen des dettes financières à court et long terme est de 1.5 %, pour une durée moyenne pondérée de 3.9 ans. Il n'y a pas de dettes de leasing à court ni à long terme.

	2022	2021
Dettes financières à court terme, échéance <1 an	16'250'000	16'250'000
Dettes financières à long terme, échéance < 5 ans	22'750'000	20'000'000
Dettes financières à long terme, échéance > 5 ans	21'000'000	28'000'000
Dettes financières à long terme	43'750'000	48'000'000

8. Autres dettes à court terme

	2022	2021
Caisses de pensions	456'011	429'064
Autres dettes	3'672'974	3'250'070
Autres dettes à court terme	4'128'985	3'679'134

9. Provision à court terme

Année 2022	Provisions pour litiges en cours	Provision pour risque RC	Total
Etat au 01.01	1'097'820	190'000	1'287'820
Attribution	62'840	10'000	72'840
Utilisation	-199'642	-10'000	-209'642
Dissolution	-1'867		-1'867
Etat au 31.12	959'151	190'000	1'149'151
Année 2021	Provisions pour litiges en cours	Provision pour risque RC	Total
Etat au 01.01	876'200	150'000	1'026'200
Attribution	416'620	40'000	456'620
Utilisation			0
Dissolution	-195'000		-195'000
Etat au 31.12	1'097'820	190'000	1'287'820

Un litige avec un assureur, concernant des prestations ambulatoires partiellement contestées, déjà connu et provisionné au 1^{er} janvier, est encore en cours au 31 décembre; le montant est ajusté au risque. Un second litige similaire provisionné les années antérieures a toutefois connu son épilogue en 2022, avec la correction de plusieurs dizaines de factures.

La procédure concernant la facturation de produits LiMA est par ailleurs toujours dans l'attente du jugement du tribunal cantonal de Zug. La provision préexistante est donc maintenue.

En outre, les risques préexistants liés à deux litiges avec des tiers sont provisionnés.

10. Comptes de régularisation passifs

	2022	2021
Charges à payer	1'285'522	1'574'223
Vacances et heures supplémentaires	1'726'715	1'550'698
Total	3'012'237	3'124'921

11. Fonds affectés

	Fonds Bachmann	Autres fonds	Total
Etat au 01.01.2021	1'138'333	423'735	1'562'068
Attributions	-	48'435	48'435
Utilisations	-	-46'091	-46'091
Etat au 31.12.2021	1'138'333	426'079	1'564'412
Etat au 01.01.2022	1'138'333	426'079	1'564'412
Attributions		81'866	81'866
Utilisations		-51'740	-51'740
Etat au 31.12.2022	1'138'333	456'205	1'594'538

Fonds Bachmann

En 2004, l'Hôpital du Jura a été institué héritier universel des biens de feu M^{me} Marguerite Bachmann, avec la charge de respecter ses volontés au sujet de l'utilisation des biens, à savoir: « Utiliser les biens hérités qu'à l'effet de créer un fonds destiné à l'animation et aux activités déployées pour les personnes âgées de l'EMS du site de Saignelégier ».

Autres fonds

Les autres fonds affectés concernent en totalité des activités de formation du corps médical et de services spécialisés financées par des fournisseurs. L'utilisation de ces fonds est définie par une directive interne.

12. Produit net des livraisons et des prestations

Activité	2022	2021
Stationnaire aigu, rééducation, psychiatrie et lits d'attente	101'884'211	95'479'472
EMS et UVP	23'334'168	23'416'412
Ambulatoire (y c. honoraires)	54'761'519	51'068'639
./. Pertes et ristourne sur créances résultant des prestations	-794'109	-615'183
Total	179'185'788	169'349'341

Le chiffre d'affaires du domaine stationnaire aigu augmente de CHF 4 millions par rapport à l'année précédente : le nombre de points DRG produits progresse de 6 %.

L'évolution du secteur ambulatoire s'élève à 7 % comparativement à 2021. Ce domaine n'avait pas connu de repli lié à la pandémie. Les progressions les plus importantes sont observées dans le pôle opératoire (CHF 1,7 million) ainsi qu'aux urgences (CHF 1,8 million).

13. Autres prestations aux patient-e-s

	2022	2021
Transports primaires en ambulance	4'089'258	3'804'624
Autres prestations	630'888	586'857
Total	4'720'146	4'391'480

Les autres prestations comprennent notamment la facturation de transports secondaires, ainsi que les recettes du service mobile d'urgences et de réanimation (SMUR).

14. Autres produits d'exploitation

	2022	2021
Prestations de repas au personnel et aux tiers	2'402'128	2'277'835
Autres produits	2'399'375	1'535'102
Total	4'801'503	3'812'936

Les autres produits enregistrent des recettes diverses de mise à disposition de personnel (principale augmentation entre les deux exercices), de prestations fournies à des tiers, ainsi que les recettes des parkings.

En outre, la Délégation Jurassienne à la Loterie Romande a accordé une subvention de CHF 140'000.- pour l'implémentation du système d'informations cliniques informatisé en longs séjours.

15. Mandats et subventions

	2022	2021
Prestations d'intérêt général	4'140'000	4'140'000
Mandats activités hors LAMal (sauvetage, formation universitaire et autres mandats)	5'553'000	5'852'000
Intérêts et amortissements centre de rééducation	0	551'000
Formation EMS / UVP	135'500	142'600
Financement cantonal Caisse de pensions	613'000	613'000
Autres subventions (Confédération/Communes)	99'198	33'679
Total	10'540'698	11'332'279

L'Etat ayant soldé le financement du Centre de rééducation par un versement unique comptabilisé en 2021, le montant auparavant perçu pour les intérêts et amortissements n'est plus dû (cf. note relative au tableau de variation des fonds propres).

16. Charges de personnel

	2022	2021
Corps médical	23'301'988	22'495'072
Personnel soignant	48'904'618	48'809'461
Personnel autres disciplines médicales et soignantes	15'518'254	15'147'089
Personnel administratif	12'794'809	12'002'394
Personnel économat, hôtellerie	11'494'036	11'285'191
Personnel technique et maintenance	2'763'780	2'755'606
Sous-total	114'777'486	112'494'812
AVS / AI / AC / ALFA	10'519'105	10'552'918
Caisses de pensions	10'793'847	10'473'725
LAA / APG / Autres charges sociales	2'735'577	2'340'108
Honoraires des médecins	5'024'346	4'716'707
Autres charges du personnel	1'210'054	1'146'389
Total	145'060'414	141'724'659

L'augmentation des charges de personnel est conforme au budget.

17. Charges de matières et consommables

	2022	2021
Médicaments et sang	12'038'274	11'580'267
Matériel d'ostéosynthèse	3'022'450	2'831'577
Matériel de laboratoire et réactifs	2'833'776	3'073'248
Autre matériel médical	6'013'742	5'688'371
Prestations externes	2'010'855	1'876'678
Total	25'919'098	25'050'141

18. Autres charges d'exploitation

	2022	2021
Produits alimentaires	3'406'513	3'171'111
Autres charges ménagères	1'373'267	1'340'374
Entretien des immeubles et équipements	3'314'933	3'512'680
Charges d'investissements < CHF 10'000.-, loyers	942'453	922'456
Eau et énergie	2'252'543	1'925'385
Frais de bureau et d'administration	5'297'796	4'829'386
Autres charges liées aux patients	456'275	640'561
Autres charges non liées aux patients	2'023'174	1'781'176
Total	19'066'954	18'123'129

Pour la première fois sur l'exercice 2022, les patients reçoivent une copie de chaque facture envoyée à leur assureur. Cet envoi, découlant d'une obligation légale, entraîne une hausse des frais de bureau et d'administration.

19. Amortissements

	2022	2021
Amortissements sur immobilisations corporelles d'exploitation	6'553'542	6'689'604
Amortissements sur immobilisations corporelles hors exploitation	145'470	139'082
Amortissements sur immobilisations corporelles	6'699'012	6'828'685
Amortissements sur immobilisations incorporelles	696'294	633'935
Amortissements totaux	7'395'306	7'462'621
<i>dont amortissements sur immobilisations financées par les subventions de la RCJU</i>	<i>1'827'017</i>	<i>1'624'270</i>

Des amortissements complémentaires (cf. note 5) ont été comptabilisés sur les immobilisations du site de Saignelégier qui seront détruites, dans le cadre de la rénovation du site.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été inscrites à l'actif du bilan sur la base des valeurs d'acquisitions et de manière séparée entre celles financées directement par l'hôpital et celles financées par la subvention d'investissements versée par la République et Canton du Jura jusqu'à fin 2011. Les charges d'amortissements afférentes à ces investissements sont neutralisées par la dissolution du fonds pour amortissements futurs. L'ensemble des actifs immobilisés appartient à l'hôpital et la part des amortissements sur les immobilisations financées par le canton est indiquée à titre d'information.

20. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de locations, la variation de valeur des participations mises en équivalence, ainsi que les charges d'intérêts sur emprunts et autres charges financières.

21. Résultat exceptionnel et hors exploitation

	2022	2021
Produits des cafétérias	2'149'401	1'847'603
Charges des cafétérias	-2'320'743	-2'135'152
Résultat des cafétérias	-171'342	-287'548
Produits des bâtiments du personnel	712'051	691'962
Charges des bâtiments du personnel	-678'022	-756'638
Résultat des bâtiments du personnel	34'029	-64'675
Produits et subventions des Centres de Jour	724'604	605'465
Charges des Centres de Jour	-742'720	-605'465
Résultat des Centres de Jour	-18'116	0
Solde dû par l'Etat pour l'investissement lié au Centre de rééducation	0	7'230'040
Produits exceptionnels	172'220	267'694
Charges exceptionnelles	-346'220	-1'260'698
Résultat exceptionnel	-174'001	6'237'035
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-329'429	5'884'812

Les cafétérias et les bâtiments du personnel sont considérés hors exploitation hospitalière. L'utilisation de locaux administratifs, ainsi que de chambres de garde dans ces derniers est enregistrée dans les charges de loyer du compte d'exploitation. Le résultat des cafétérias a connu des fluctuations liées aux restrictions pandémiques.

Les Centres de jour concernent deux mandats de gestion, « Les Marguerites » à Saignelégier et « Sur la Doux » à Delémont, confiés par le Service de la santé publique de la République et Canton du Jura. Ils font partie des activités hors exploitation et le déficit est garanti au travers de la répartition des coûts de l'action sociale au niveau des communes. Le déficit du Centre de jour « Sur la Doux » est toutefois supérieur au montant budgété et accordé, raison pour laquelle le résultat n'est pas neutre en 2022.

Le solde dû par l'Etat pour l'investissement lié au Centre de rééducation (cf. note relative au tableau de variation des fonds propres) était comptabilisé en produit exceptionnel sur l'exercice 2021. En effet, cette subvention ne pouvait pas être considérée comme ordinaire, du fait que les immobilisations ne sont plus financées par l'Etat depuis 2012. Elle n'était par ailleurs pas prévisible, puisque le versement échelonné était attendu sur plusieurs années, comme décidé par le Parlement en 2012.

Sur l'exercice 2021, les charges exceptionnelles comprenaient l'augmentation du du croire pour KCHF 482 (comptabilisé dans les produits d'exploitation en 2022), ainsi que l'ajustement d'une provision liée à un litige avec un tiers pour KCHF 200.

22. Engagements hors bilan

La Pharmacie Interjurassienne SA a contracté un crédit de limite-cadre avec la Banque Cantonale Bernoise SA pour un montant de CHF 2'500'000.–. Ce prêt est soumis aux sûretés d'un cautionnement solidaire de CHF 500'000.– (montant maximal) de l'Hôpital du Jura.

23. Caisses de pensions

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance

en millions de CHF	Sur- ou sous-couverture au 31.12.21	Part économique H-JU		Variation	Cotisations employeur 2022	Charges de prévoyance 2022
		2021	2020			
Caisse de pensions RCJU avec sous-couverture	-683.9	-	-	-	10.3	9.5
Fondation de prévoyance ASMAC avec sur-couverture	77.5	-	-	-	0.3	0.3
Caisse de prévoyance AMDHS avec sur-couverture	0.0	-	-	-	0.4	0.4
Total	-606.3	-	-	-	11.0	10.2

Les comptes 2022 ne sont pas encore disponibles à la date d'établissement du présent rapport.

A fin 2021, le personnel de l'H-JU représente 24 % des affiliés à la Caisse de Pensions de la RCJU, 3.5 % de ceux de la Caisse de prévoyance AMDHS, et moins de 1 % de la Fondation de prévoyance ASMAC.

La différence entre les cotisations et la charge de prévoyance résulte de la cotisation finançant le chemin de croissance de la Caisse.

Degrés de couverture (art. 44 OPP2)

	2021	2020
Caisse de pensions de la République et Canton du Jura	79.3 %	74.4 %
Fondation de prévoyance ASMAC	116.8 %	114.3 %
Caisse de prévoyance AMDHS	101.6 %	101.6 %

La loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura a été adoptée par le Parlement en 2013. Plusieurs mesures d'assainissements sont prévues, notamment une recapitalisation à hauteur de CHF 74 millions (dont CHF 13.9 millions à charge de l'H-JU, enregistrée sur l'exercice 2013), ainsi que le changement de primauté de prestations à celle de cotisations.

Le Parlement a adopté en 2018 un nouveau plan de mesures, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019, comprenant notamment :

1. L'augmentation de la cotisation finançant le chemin de croissance à 2 % (1 % jusqu'en 2018), qui n'est pas versée sur les comptes-épargnes.
2. Le versement unique des employeurs d'une contribution affectée au financement de la baisse du taux technique, comptabilisé en 2018 (CHF 4 millions à charge de l'H-JU).
3. L'augmentation du salaire cotisant de 85 % à 90 %, échelonnée sur 5 ans.

L'impact des mesures 1 et 3 est estimé à plus de CHF 1'000'000.– de charges de cotisations supplémentaires dans les 5 ans.

24. Gestion des risques et système de contrôle interne

Initiée par le Conseil d'administration, une analyse globale des risques a été menée en 2017. Elle est régulièrement réactualisée par la direction et le Conseil d'administration ; une revue complète a été effectuée en 2020. Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel et sont réactualisés en fonction des événements majeurs identifiés par la direction. Les mesures pour diminuer les risques identifiés sont mises en œuvre régulièrement et adaptées en fonction de l'évolution. Cette gestion des risques est intégrée au management du Conseil d'administration et de la direction, et devient dès lors un axe supplémentaire de l'amélioration continue.

Un système de contrôle interne est en place. Une documentation et un descriptif des principaux contrôles sont intégrés au système qualité.

25. Transactions avec des parties liées et indemnités du Conseil d'administration

Bilan	2022 CHF	2021 CHF
Créances résultant des livraisons et des prestations	4'652'673	3'972'912
Comptes de régularisation actifs		7'230'040
Immobilisations financières à long terme	2'213'700	2'018'250
Dettes résultant des livraisons et des prestations	-1'154'588	-1'146'053
Comptes de régularisation passifs	-328'407	-661'698
Compte de profits et pertes		
Charges de matières et consommables	-12'702'538	12'288'580
Autres charges d'exploitation	-126'502	-128'352
Produit net des livraisons et des prestations	51'276'672	47'753'953
Autres produits d'exploitation	80'829	92'977
Subventions et mandats	10'441'500	11'298'600
Solde dû par l'Etat pour l'investissement lié au Centre de rééducation		7'230'040

Les transactions et soldes avec les parties liées concernent les prestations facturées, ainsi que les engagements figurant au bilan envers les instances qui ont un pouvoir d'influence sur les décisions de l'organisation, ainsi que les engagements envers des sociétés dans lesquelles une participation au capital est détenue.

Les personnes et les organisations ou sociétés liées avec l'Hôpital du Jura sont :

- le Gouvernement de la République et Canton du Jura,
- le Département de l'économie et de la santé (DES),
- le Conseil d'administration de l'H-JU,
- le Service de la santé publique (SSA) de la République et Canton du Jura,
- Pharmacie Interjurassienne SA, à Moutier,
- Adapart SA, à Saignelégier,
- MEDIQO SA, à Delémont,
- la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura,
- la Caisse de prévoyance AMDHS à Berne,
- la Fondation de prévoyance ASMAC à Berne.

Les indemnités et frais versés aux membres du conseil se montent à CHF 162'454.40 en 2022 et CHF 169'741.- pour 2021.

26. Approbation des comptes du conseil d'administration

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes lors de sa séance du 27 avril 2023.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Rue du Seyon 1
Case postale 2572
CH-2001 Neuchâtel

+41 58 249 61 30
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes annuels au Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura, Porrentruy

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Hôpital du Jura (l'institution), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'institution au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes aux lois cantonales en vigueur.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Hôpital du Jura, Porrentruy
Rapport de l'auditeur indépendant au
Conseil d'administration sur l'audit
des comptes annuels

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux lois cantonales en vigueur. Il est en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquider l'institution ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



Hôpital du Jura, Porrentruy
Rapport de l'auditeur indépendant au
Conseil d'administration sur l'audit
des comptes annuels

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Yann Michel
Expert-réviseur agréé

Fabien Perrinjaquet
Expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 27 avril 2023

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des fonds propres et de l'annexe

ORGANES

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Jacques Gygax, Courtételle

MEMBRES

Nicole Mamie, Porrentruy

Irène Donzé, Les Breuleux

Mélanie Brulhart (jusqu'en septembre 2022), Delémont

Dr Michel Périat, Fahy

Pr Albert Urwyler, Bâle

Olivier Boillat, Le Noirmont

Comité de direction

Thierry Charmillot, Directeur général

Dre Cindi Smith, Médecin cheffe du Pôle de gériatrie

Catherine Citherlet, Directrice des Soins

Bénédicte Tisserand, Adjointe à la Direction des soins et responsable du Pôle Long-Séjour

Jocelyn Saucy, Directeur des Ressources humaines

Dr Yannick Mercier, Directeur Médical et Médecin chef du Pôle disciplines opératoires

Privat-docent Dr Hervé Duplain, Médecin chef du Pôle de Médecine

Dr Serdar Koçer, Médecin chef du Pôle de Rééducation

Gautier Vallat, Directeur des Finances

Fabien Chételat, Directeur des systèmes d'information et projets (nommé en 2022 et entré en fonction le 1^{er} janvier 2023)

**Hôpital
du Jura**

Nous avec vous !

Fbg des Capucins 30
2800 Delémont
information@h-ju.ch

www.h-ju.ch